

## Nouvelle visite guidée de l'Office de Tourisme Terres de Nacre

### Un port, une île, des huîtres: une histoire courseullaise

#### L'origine de la visite guidée

Les conseillères en séjour du bureau d'informations touristiques de Courseulles-sur-mer ont régulièrement des questions sur l'origine du port, sur la présence des parcs ostréicoles, ou encore sur le moulin situé à proximité de la Maison Bleue. Force est de constater qu'il y avait là pour l'office de tourisme une opportunité de créer une nouvelle visite guidée afin de répondre aux interrogations des visiteurs.



©Anne Perez Nedelec

#### Un travail important de recherche documentaire

Christelle Hudson, responsable du patrimoine à l'office de tourisme et Océane Kreutz conseillère en séjour saisonnière ont, pendant plusieurs mois, effectué de nombreuses recherches pour élaborer de toutes pièces cette visite commentée. Mais Christelle et Océane ne se sont pas arrêtées aux lectures d'ouvrages historiques et aux recherches d'images d'archives ; elles ont aussi rencontré des habitants et des professionnels du tourisme qui ont évoqué des anecdotes sur le port de Courseulles et l'activité autour des huîtres. Ce sont autant d'informations insolites qui viennent compléter cette nouvelle visite.



©Anne Perez Nedelec

#### La visite guidée

La visite guidée débute avec des explications historiques sur le port de Courseulles-sur-mer : sa création, le développement de l'activité portuaire et ses spécificités. On y apprend notamment qu'au XVI<sup>e</sup> siècle le port d'échouage était situé à Bernières-sur-mer et aussi que Courseulles a été un port privé une partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Puis, les visiteurs découvrent comment est née l'activité ostréicole et ce qu'elle est aujourd'hui. Nos guides ne manqueront pas de rappeler que quelques années plus tôt, il y avait encore 300 parcs à huîtres dans la commune.

Puis, Christelle et Océane emmènent les visiteurs devant l'emplacement de l'île de plaisance. Ils s'étonneront d'apprendre qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle existait une île de plaisance paysagée, d'où étaient organisés des spectacles, des balades en barques, des concerts...



©Mathilde Lelandais

Enfin, la visite se termine aux parcs à huîtres appartenant à la famille Benoist de père en fils depuis les années 50. Après une explication sur l'évolution de l'huître depuis sa naissance à la consommation en passant par le captage et l'affinage, les visiteurs qui auront pris l'option, pourront déguster les huîtres affinées dans les bassins d'eau claire avec un verre de vin.

À la suite de la visite, Océane et Christelle invitent les participants à se rendre au musée de Courseulles-sur-mer. Ce musée des arts et traditions populaires présente notamment quelques maquettes de bateaux de pêche, du matériel de pêche d'époque ou encore quelques gravures sur l'activité ostréicoles.

Musée de Courseulles  
17 rue Amiral Robert à Courseulles-sur-mer  
02 31 37 70 00  
Du 16/06/2018 au 16/09/2018 de 15h00 à 19h00  
Gratuit



©Anne Perez-Nedelec

### Renseignements pratiques

#### > Dates :

- Le mercredi 18 juillet à 9h30
- Le mercredi 25 juillet à 9h30
- Le mercredi 1<sup>er</sup> août à 9h30
- Le mercredi 8 août à 9h30
- le samedi 15 septembre 9h30 et 14h (visite guidée gratuite, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine)
- le dimanche 16 septembre 9h30 et 14h (visite guidée gratuite, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine)
- Le lundi 22 octobre 9h30,
- Le lundi 29 octobre 9h30,

> **Âge minimum** : 10 ans

> **Lieu de rendez-vous** : départ Tour de l'écluse quai des frères Labrèque

> **Durée** : environ 1h30 de visite, suivie de la dégustation (optionnelle)

#### > Tarifs :

- 4€, gratuit – 14 ans,
- Dégustation d'huîtres avec verre de vin blanc : 10€. À régler sur place.



©Mathilde Lelandais

> **Réservations et renseignements\*** : Office de Tourisme Terres de Nacre. Bureau d'information touristique de Courseulles-sur-mer : [infos@terresdenacre.com](mailto:infos@terresdenacre.com) 02 31 37 46 80.

*\*Réservation obligatoire et règlement à l'office de tourisme avant le départ de la visite. Réservation obligatoire à l'office de tourisme de l'option dégustation.*

#### > Contacts :

- Christelle Hudson [christelleh@terresdenacre.com](mailto:christelleh@terresdenacre.com)
- Océane Kreutz [oceane.kreutz14470@gmail.com](mailto:oceane.kreutz14470@gmail.com)